



DOSSIER DE PRESSE

ENQUÊTE RENTRÉE SCOLAIRE EN SIXIÈME

2026 - 2027



CONTACT PRESSE :

Chantal THOMAS

06 12 48 27 86 - 06 09 57 32 28

SOMMAIRE

3.

Éditorial de la présidente

4.

Qui sommes-nous ?

5.

Agir avec Familles de France

7.

Méthodologie de l'enquête

9.

Rétrospective

13.

Résultats de l'enquête 2026

23.

Conseils pour l'achat des fournitures

28.

Démarche d'achat écoresponsable

30.

Frais annexes

34.

Dispositifs et aides possibles

ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE

PRÉPARER LA RENTRÉE SCOLAIRE : ACCOMPAGNER LES FAMILLES DANS UN CONTEXTE EN ÉVOLUTION

Chaque année, la rentrée scolaire constitue **un moment essentiel de la vie familiale**. Elle est porteuse d'espoirs, de projets et de nouvelles étapes pour les enfants. Elle représente également **un défi budgétaire important pour de nombreux foyers**, particulièrement lors de l'entrée en sixième, étape symbolique marquant le passage vers le collège. C'est pour accompagner les familles dans cette période clé que Familles de France réalise depuis plus de quarante ans son enquête annuelle sur le coût de la rentrée scolaire.

L'édition 2026 de notre enquête apporte une **information encourageante**. Après plusieurs années marquées par les tensions inflationnistes, nous constatons une **baisse significative du coût moyen des fournitures scolaires nécessaires à un élève entrant en sixième**. Le panier moyen s'établit à **180,80 euros**, en recul par rapport à l'année précédente. Cette évolution constitue un signal positif pour les familles, même si la rentrée scolaire demeure un poste de dépense conséquent dans le budget des ménages.

Au-delà des chiffres, cette enquête traduit notre **engagement constant en faveur du pouvoir d'achat, de l'information des consommateurs et de l'accompagnement des familles**. Les écarts de prix observés selon les circuits de distribution, l'évolution des différentes catégories de produits ou encore les conditions d'accueil dans les magasins rappellent l'importance pour les consommateurs de disposer d'informations fiables et objectives pour orienter leurs choix.

Notre démarche ne se limite pas à mesurer des prix. Elle vise également à **promouvoir des achats responsables**, à sensibiliser aux enjeux environnementaux liés aux fournitures scolaires, à encourager la réutilisation et à défendre une consommation plus durable et plus accessible. Parce que les réalités des familles sont diverses, nous restons attentifs à l'ensemble des dépenses qui accompagnent la scolarité des enfants, qu'elles soient directement liées aux fournitures, aux équipements sportifs ou aux outils numériques devenus indispensables.

Je tiens à **remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles de notre réseau** qui ont participé à cette enquête. Leur mobilisation sur le terrain permet à Familles de France de fournir chaque année une photographie fidèle des conditions de préparation de la rentrée scolaire et de porter la voix des familles auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques.

Plus que jamais, notre ambition demeure la même : **contribuer à une rentrée scolaire accessible à tous, favoriser la réussite des enfants et défendre les intérêts des familles dans leur quotidien**.

Chantal Thomas
Présidente nationale Familles de France



QUI SOMMES NOUS ?

Familles de France participe à la défense des intérêts de la famille au sein d'un réseau qui propose des actions à visée sociale, économique, de protection du consommateur et d'éducation ayant pour finalité l'accompagnement et la défense des familles.

Reconnue d'utilité publique, la Fédération nationale Familles de France est agréée :

- ▶ Association de jeunesse et d'éducation populaire
- ▶ Organisation nationale de défense des consommateurs
- ▶ Organisme de formation
- ▶ Association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique

Le mouvement est affilié l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).



**FIN 2025,
FAMILLES DE FRANCE
EST PRÉSENT DANS :**

39 fédérations départementales

166 associations

22 545 familles

63 départements
de Métropole et d'Outre-mer

AGIR AVEC FAMILLES DE FRANCE



AGIR AVEC FAMILLES DE FRANCE

ADHÉSION AU PACTE RÉPUBLICAIN

Signataire du contrat d'engagement républicain (CER)

RECONNAISSANCES OFFICIELLES

Mouvement familial reconnu d'utilité publique et agréé :

- Organisation de défense des consommateurs
- Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire
- Association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique

ORGANISATION TERRITORIALE

1 fédération nationale
39 fédérations départementales
166 associations locales
63 départements (métropole et DROM)

NOTRE FORCE

22 545 familles adhérentes
5 000 responsables associatifs
2 500 salariés

NOTRE VISIBILITÉ

Réseaux sociaux, newsletters, LinkedIn, YouTube, communiqués de presse, lettres et billets parlementaires

NOS MISSIONS

- Agir pour le bien commun
- S'engager dans le débat public
- Se former sur des sujets d'actualité et de fond, sur des outils de communication, sur des activités et des problématiques associatives

PARTENAIRES OFFICIELS

- CNAF et CAF sur les services dédiés aux familles (enfance/petite enfance/parentalité)
- DGCCRF (Ministère des finances)
- CNAM (Assurance Maladie)
- UNAF et UDAF : interpellations auprès des pouvoirs publics et représentations dans les organismes publics
- France Asso Santé

TÊTE DE RÉSEAU NATIONALE

- Recenser les actions locales
- Impulser des actions nationales
- Diffuser les bonnes pratiques et l'expertise
- Valoriser et reproduire les actions communes

NOTRE ADN

Associations familiales (Loi 1901 et code de l'action sociale et des familles - art L211-1 à L211-16)

1 adhérent = 1 famille

- Agir pour toutes les familles dans les domaines : politique familiale, santé, éducation, loisirs, bien-être, accès aux droits, consommation, logement, développement durable
- Gérer des services, activités
- Représenter les familles auprès des pouvoirs publics ou diverses instances (locaux, départementaux, nationaux)

NOS RENDEZ-VOUS

Se rencontrer périodiquement : AG, journée du réseau, des présidents, commissions thématiques, webinaires

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

UNE ASSOCIATION DE CONSOMMATEURS AGRÉÉE

En tant qu'association agréée de défense des consommateurs au niveau national, la Fédération nationale Familles de France participe à la défense des intérêts collectifs et individuels des consommateurs. Elle agit à travers **35 associations** de consommation réparties dans **34 départements**.

Le mouvement défend les intérêts individuels et collectifs des consommateurs à travers trois axes :

► L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS :

La Fédération nationale des Familles de France informe les consommateurs par de la documentation pédagogique (fiches pratiques, actualités) ou des actions spécifiques (campagnes d'information ou de prévention, formations) qu'elle diffuse au grand public et à son réseau associatif sous tous les formats.

C'est particulièrement à travers son réseau de permanences de défense des consommateurs qu'elle répond quotidiennement aux demandes d'information des consommateurs. Cette mission primordiale participe à l'accessibilité du droit et à la prévention des situations conflictuelles.

► LA RÉOLUTION DES LITIGES :

À travers son réseau d'associations locales de consommateurs, la Fédération nationale des Familles de France offre un mode de résolution amiable des litiges aux consommateurs par son habilitation à donner du conseil juridique et ses interventions auprès des professionnels.

Ces associations sont un recours de confiance au bénéfice du consommateur qui ne dispose pas de l'aide juridictionnelle ou de l'assistance d'un avocat, d'une protection juridique ou d'un médiateur de la consommation. Cette mission participe également au désengorgement des tribunaux.

En 2025, le réseau consommériste du mouvement comptabilisait près de 31 951 heures d'ouverture des permanences et traité près de 12 617 dossiers.

► LA REPRÉSENTATION POLITIQUE ET TECHNIQUE :

En qualité d'association de consommateur agréée, la Fédération nationale Familles de France porte la voix et l'intérêt des consommateurs auprès des différents acteurs du consumérisme publics comme privés. Au sein de ces différentes instances, l'association participe, dans une démarche de concertation, à l'élaboration du droit de la consommation et à la surveillance des pratiques commerciales. La Fédération nationale Familles de France participe activement aux travaux du Conseil national de la consommation.



MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Pour la 42ème année consécutive, la Fédération nationale Familles de France a mené son enquête sur le coût de la rentrée scolaire pour un enfant entrant en 6ème.

Cette enquête a trois objectifs principaux :

- ▶ Suivre l'évolution du coût de la rentrée scolaire au fil des années à travers les différents circuits de distribution, qu'ils soient physiques (hypermarchés, supermarchés, magasins spécialisés) ou numériques (magasins en ligne).
- ▶ Conseiller les familles dans l'achat des fournitures scolaires.
- ▶ Veiller à ce que les articles offrent un bon rapport qualité-prix.

La méthode de réalisation de l'enquête reste inchangée depuis ses débuts. À partir de la deuxième quinzaine de juillet, des adhérents bénévoles du réseau associatif relèvent les prix des articles de rentrée scolaire dans leur ville respective et dans chaque circuit de distribution, en se basant sur une liste type préétablie.

(voir annexe)

Cette année, cette liste comprend **47 références** scolaires réparties comme suit :

11 fournitures papetières

33 fournitures non papetières

3 articles de sport

Les enquêteurs doivent respecter scrupuleusement la désignation des articles et noter le prix de la référence offrant le meilleur rapport qualité-prix pour une utilisation d'au moins un an.

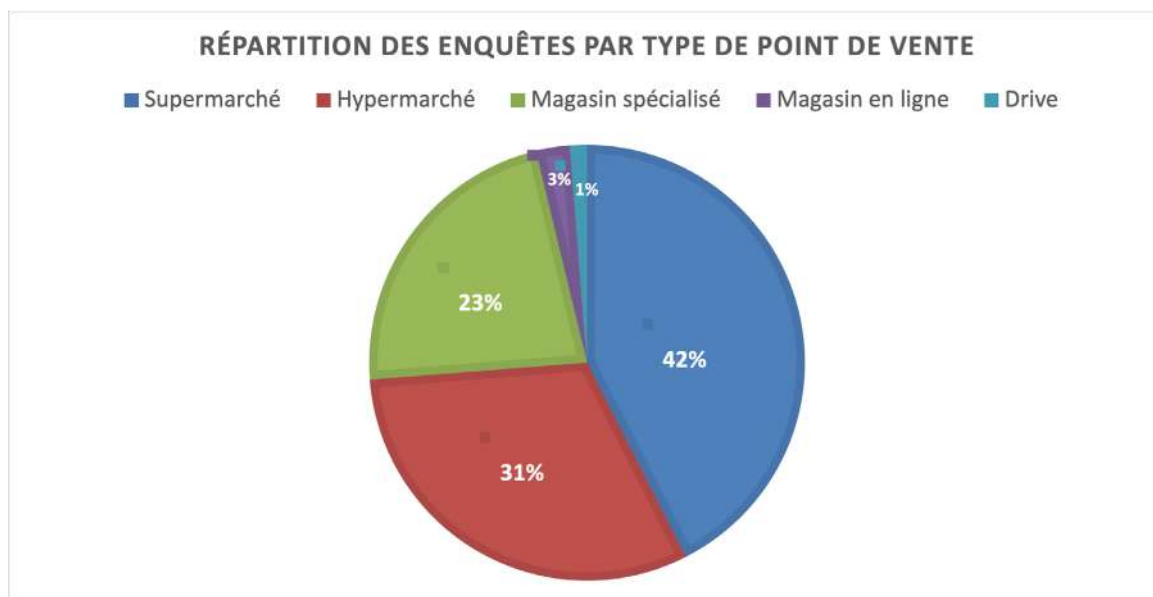
Le prix moyen des articles est ensuite calculé pour chaque catégorie de magasin.

Le coût de la rentrée ainsi déterminé tient compte des variations des prix à la consommation, mais également, dans la limite de la liste des **47 articles**, de l'évolution de l'offre en rayon et de la perception relative du bon rapport qualité-prix.

Répartition des enquêtes par format de magasin

Nos enquêtes couvrent des départements géographiquement répartis équitablement et incluent les types de magasins suivants :

- Hypermarchés
- Supermarchés
- Magasins spécialisés
- Magasins en ligne
- Drive





RÉTROSPECTIVE

42 ANS D'ENGAGEMENT POUR LES FAMILLES ET LA RENTRÉE SCOLAIRE

Depuis 42 ans, **Familles de France** réalise une enquête annuelle sur les fournitures scolaires, veillant à garantir **un bon rapport qualité-prix** pour les familles et à évaluer la **qualité de l'accueil en magasin** (compétence du personnel, clarté de l'affichage des prix, signalétique).

L'objectif : **orienter les familles** dans leurs choix, les aider à maîtriser leur budget de rentrée, les rendre acteurs des tendances.

En tant que **tête de réseau** d'associations et de fédérations familiales, la fédération nationale Familles de France a pour vocation de **défendre l'intérêt des familles** à travers des actions de veille, de sensibilisation et de plaidoyer.

Depuis une décennie, l'association suit non seulement l'**évolution des prix**, mais aussi :

- Les **tendances de consommation** (nouveaux produits, habitudes d'achat, innovations technologiques).
- Les **informations émanant de l'Éducation nationale**.
- Les **préoccupations de santé publique**, pour favoriser le bien-être et la réussite des enfants.
- Les **enjeux environnementaux et sociaux** liés à la fabrication et à l'utilisation des fournitures scolaires.

DE LA PRÉVENTION SANTÉ À LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT : 20 ANS D'INITIATIVES POUR SOUTENIR LES FAMILLES

Depuis plus de 20 ans, Familles de France agit pour soutenir les familles et préparer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

L'association encourage la santé et l'alimentation à l'école, veille à l'éthique commerciale et promeut le commerce équitable. Elle sensibilise aux bons usages du cartable, aux produits sûrs, et à l'ergonomie pour la santé des enfants.

Elle accompagne la transition écologique en valorisant le recyclage et la réduction des déchets, et lutte contre la fracture numérique en prenant en compte les coûts liés aux outils numériques. Plus récemment, elle soutient les familles face aux défis du pouvoir d'achat et de l'inflation.

Ces actions sont le fruit d'un engagement constant aux côtés des familles, en lien avec les institutions publiques et les acteurs de terrain. Elles traduisent une volonté ferme : défendre les intérêts de toutes les générations et créer un environnement scolaire plus sain, plus équitable et plus solidaire.

Au-delà de la rentrée scolaire, Familles de France s'implique dans tous les aspects de la vie familiale : éducation, consommation responsable, santé et loisirs. L'association agit comme un réseau de soutien et d'information, pour que chaque famille dispose des moyens et des connaissances nécessaires pour vivre mieux au quotidien.

DES ACTIONS MARQUANTES DEPUIS 2001



2001

SANTÉ ET ALIMENTATION À L'ÉCOLE

Lancement de « Un fruit à la récré », encourageant la consommation quotidienne de fruits et légumes

2003

ÉTHIQUE COMMERCIALE

Alerte sur les « cartables éthiques » et l'opacité des conditions de travail des fournisseurs asiatiques.

2007

SANTÉ DES ENFANTS

Sensibilisation au poids du cartable et à l'ergonomie. Enquête sur les plateformes d'achat en ligne.

2009

ACHATS RESPONSABLES

Promotion de la « liste des essentiels » du ministère pour limiter les dépenses et réduire l'impact écologique

2011

SÉCURITÉ SANITAIRE

Mise en garde contre les substances nocives dans certaines fournitures scolaires. Action en faveur de la santé et du respect des normes.

2013

OFFRES GROUPÉES

Analyse des « packs rentrée scolaire » : questionnaire sur le réel gain économique et l'adéquation avec les besoins des familles.

2016

RECYCLAGE

Développement de filières de recyclage : sensibilisation à la réutilisation et à la réduction des déchets...

2018

INCLUSION NUMÉRIQUE

Prise en compte du coût des outils numériques et des frais annexes. Vigilance face aux inégalités liées à la fracture numérique.

2022

POUVOIR D'ACHAT

Focus sur l'impact post-Covid : inflation, hausse des prix des fournitures et stratégies d'adaptation des familles.

10 ANS DE RÉTROSPECTIVE

2017-2025

FAMILLES DE FRANCE — ENQUÊTE NATIONALE

Évolution du Coût de la Rentrée Scolaire en 6ème

Rapport de synthèse chronologique & analyse comparative par circuit (2017 – 2025)

2021 (BASE)

199,64 €

2023 (SOMMET)

226,33 €

+13,4% vs 2021

2025 (ACTUEL)

211,09 €

-6,7% vs 2023

CIRCUIT LE - CHER

Hyper

194,74 € en 2025

1. Évolution historique globale du coût moyen (2017 – 2025)

Après une hausse constante entre 2017 et 2021, le coût a subi une forte poussée inflationniste en 2022 et 2023 pour atteindre un pic à 226,33 €. On note une baisse significative en 2024 (223,46 €) et 2025 (211,09 €).

Évolution du coût moyen de la rentrée scolaire en 6ème (2017-2025)



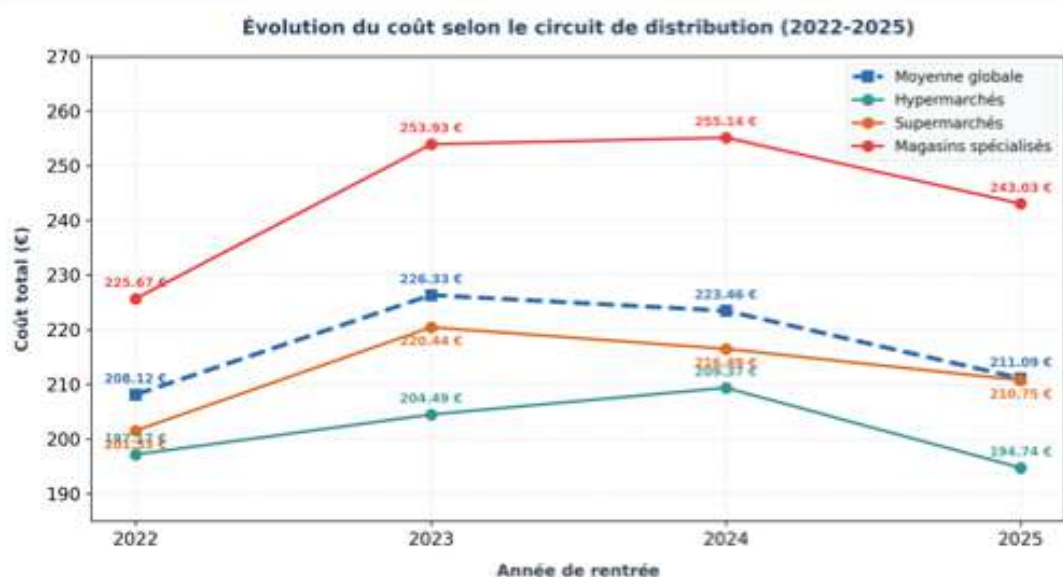
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Coût Moyen (€)	193,73 €	193,74 €	195,58 €	197,58 €	199,64 €	208,12 €	226,33 €	223,46 €	211,09 €
Évol. annuelle	—	+0,01%	+0,95%	+1,02%	+1,04%	+4,25%	+8,75%	-1,27%	-5,54%

10 ANS DE RÉTROSPECTIVE

2017-2025

2. Analyse par circuit de distribution (2022 – 2025)

Les **hypermarchés** restent le circuit le plus compétitif (194,74 € en 2025), suivis des **supermarchés** (210,75 €). Les **magasins spécialisés** restent nettement plus chers (243,03 € en 2025).



Circuit de Distribution	2022	2023	2024	2025	Évol. 2025/2024
Hypermarchés	197,17 €	204,49 €	209,37 €	194,74 €	-6,99%
Supermarchés	201,53 €	220,44 €	216,49 €	210,75 €	-2,65%
Magasins spécialisés	225,67 €	253,93 €	255,14 €	243,03 €	-4,75%
Moyenne nationale	208,12 €	226,33 €	223,46 €	211,09 €	-5,54%

3. Décomposition par rayon / catégorie de produit (2022 – 2025)

Catégorie de produit	2022	2023	2024	2025	Part du panier (2025)
Fournitures papetières	49,59 €	51,79 €	45,25 €	42,56 €	20,2 %
Fournitures non papetières	103,34 €	107,95 €	112,02 €	108,02 €	51,2 %
Articles de sport	55,19 €	66,60 €	66,20 €	60,51 €	28,6 %
Total panier moyen	208,12 €	226,34 €	223,47 €	211,09 €	100,0 %

Document de travail réalisé d'après les données d'enquêtes Familles de France (2017 – 2025).



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2026

LE COÛT DES FOURNITURES EN 6ÈME

Un coût moyen de 180,80 € pour l'entrée en sixième

Pour la rentrée scolaire 2026-2027, le coût moyen des fournitures nécessaires à un élève entrant en sixième s'établit à **180,80 €**.

Ce montant marque une **baisse de 30,30 € par rapport à 2025**, année où le panier moyen s'élevait à 211,10 €.

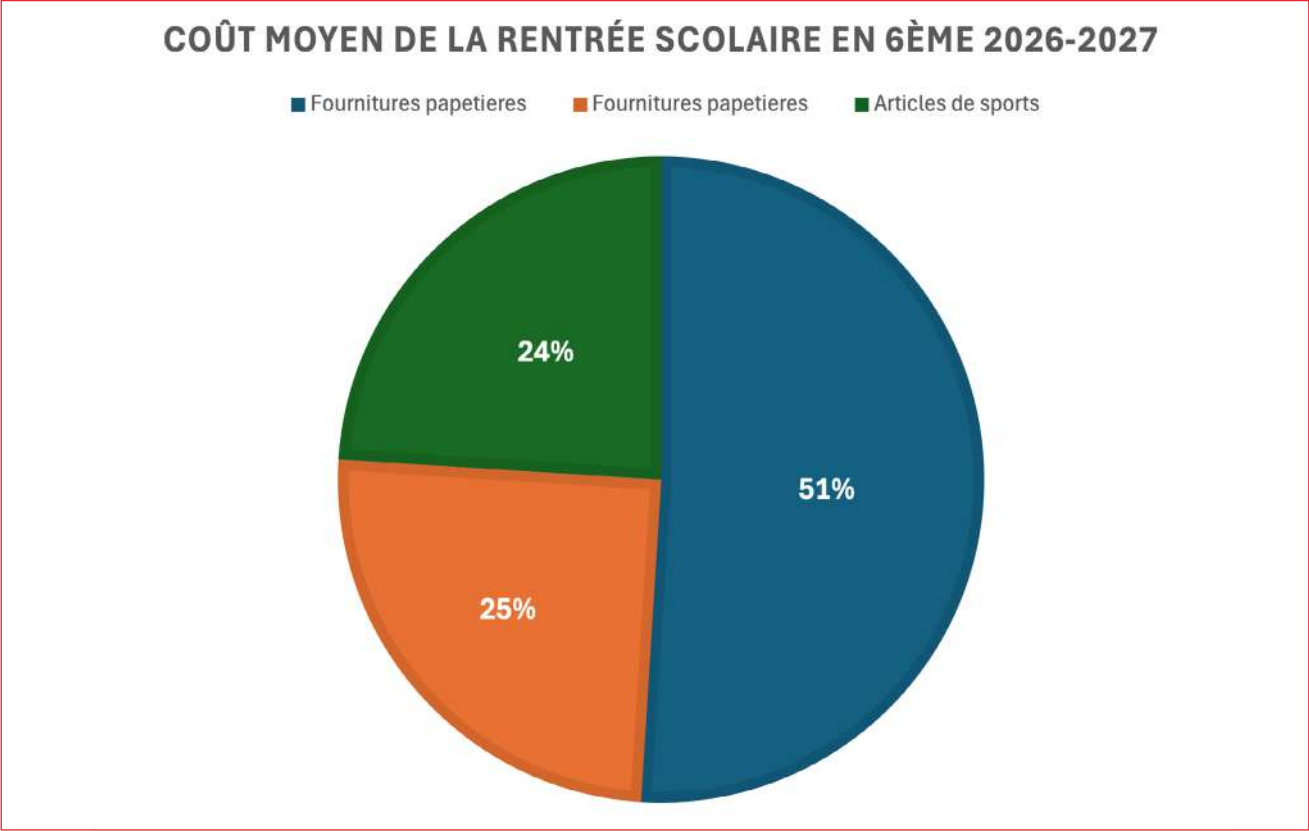
Le coût de la rentrée diminue ainsi de **14,35 % en un an**, soit une économie moyenne de **30,30 € par rapport à 2025**.

Cette évolution traduit une baisse significative du budget nécessaire aux familles, même si la rentrée scolaire représente toujours une dépense importante pour les ménages.

Coût de la rentrée scolaire en 6ème 2026-2027

Type de fournitures	Fournitures papetières	Fournitures non papetières	Articles de sports	Coût moyen
Hypermarchés	39,89	97,33	43,95	181,17
Supermarchés	39,67	72,83	37,72	150,22
Magasins spécialisés	54,23	127,70	72,65	254,57
Coût moyen	42,70	92,23	45,87	180,80

Les **fournitures non papetières** constituent le **premier poste de dépenses**, avec un coût moyen de **92,23 €**, soit **51,01 %** du panier total. Elles sont suivies des articles de sports (**45,87 € ; 25,37 %**) et des fournitures papetières (**42,70 € ; 23,62 %**).



Des écarts importants selon le lieu d’achat

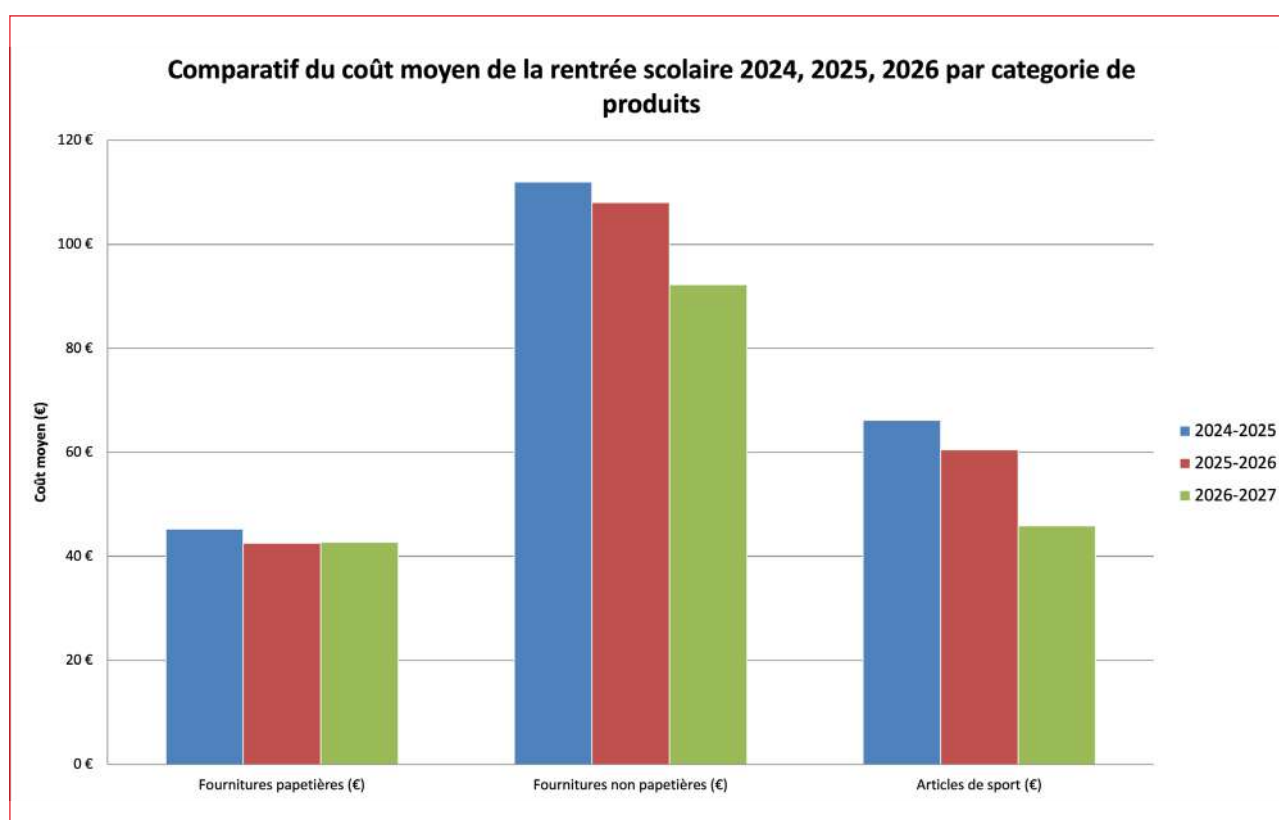
L’enquête fait également apparaître des **écarts importants selon le lieu d’achat**. Le panier moyen varie ainsi de **150,22 €** à **254,57 €**, soit un écart de **104,35 €** entre les supermarchés et les magasins spécialisés.

Supermarché	Hypermarché	Magasin spécialisé
150,22 €	181,17 €	254,57 €
<i>Panier le moins cher</i>	<i>Panier intermédiaire</i>	<i>Panier le plus élevé</i>

Evolution en pourcentage (%) par rapport à la rentrée 2025

Vert : diminution Rouge : augmentation	Fournitures papetières	Fournitures non papetières	Articles de sports
Coût moyen	+0,33 %	-14,62 %	-24,19 %
Hypermarchés	-3,18 %	-0,65 %	-20,91 %
Supermarchés	-3,92 %	-30,85 %	-41,18 %
Magasins spécialisés	+6,25 %	-1,50 %	+16,54 %

Analyse par catégorie de produits



Fournitures papetières : une baisse puis une quasi-stabilisation

Les fournitures papetières sont passées de **45,25 € en 2024** à **42,56 € en 2025**, soit une baisse de **2,69 € (-5,9 %)**.

En 2026, le coût moyen atteint **42,70 €**, soit une très légère hausse de **0,14 € (+0,3 %)** par rapport à 2025.

Sur l'ensemble de la période 2024-2026, la baisse reste de 2,55 €, soit -5,6 %.

Après une baisse sensible en 2025, les prix des fournitures papetières apparaissent désormais **globalement stabilisés**. Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle

baisse significative en 2026, mais plutôt d'un maintien à un niveau inférieur à celui de 2024.

Fournitures non papetières : une baisse beaucoup plus marquée en 2026

Cette catégorie passe de **112,02 € en 2024 à 108,02 € en 2025**, soit **-4,00 € (-3,6 %)**.

Mais la baisse s'accélère nettement en 2026 : le coût moyen atteint **92,23 €**, soit **-15,79 € (-14,6 %)** en un an.

Entre 2024 et 2026, la baisse atteint donc 19,79 €, soit -17,7 %.

C'est une évolution majeure de l'enquête 2026. Après une baisse modérée en 2025, les fournitures non papetières enregistrent en 2026 une **forte diminution**, qui contribue fortement à la baisse globale du coût de la rentrée.

Articles de sport : la baisse la plus spectaculaire

Les articles de sport passent de **66,20 € en 2024 à 60,51 € en 2025**, soit une baisse de **5,69 € (-8,6 %)**.

En 2026, la diminution s'accroît très fortement : le coût moyen tombe à **45,87 €**, soit **-14,64 € (-24,2 %)** en un an.

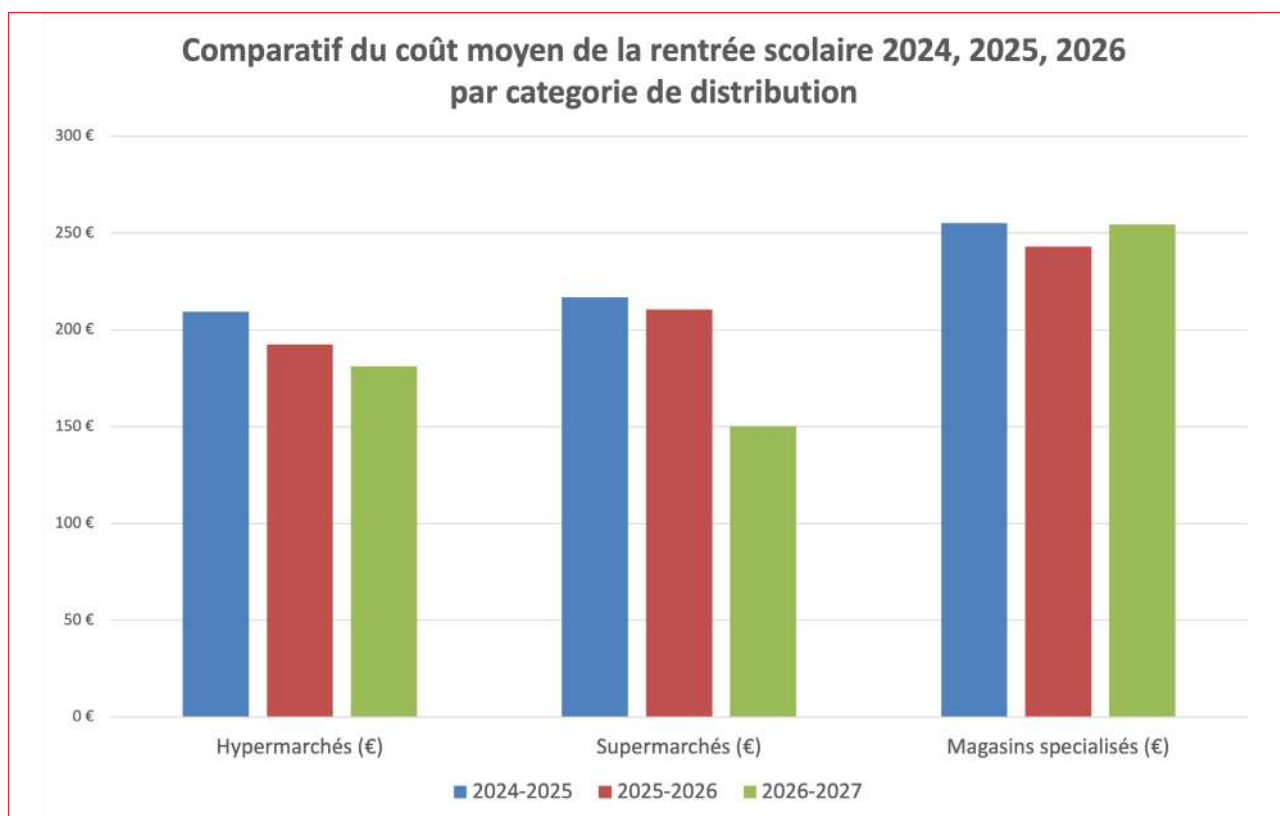
Sur deux ans, le coût moyen des articles de sport a ainsi diminué de **20,33 €**, soit **-30,7 %**.

C'est la catégorie qui connaît la plus forte baisse sur la période. En deux ans, près d'un tiers du coût moyen des articles de sport a disparu.

À retenir :

La baisse du coût de la rentrée 2026 est principalement portée par les fournitures non papetières et les articles de sport. Alors que le coût des fournitures papetières se stabilise quasiment entre 2025 et 2026 (-0,3 %), les fournitures non papetières reculent de 14,6 % et les articles de sport de 24,2 %. Sur deux ans, les articles de sport affichent ainsi une baisse de près d'un tiers de leur coût moyen (-30,7 %).

Analyse par circuit de distribution



Hypermarchés : une baisse continue du coût de la rentrée

Dans les hypermarchés, le coût moyen passe de **209,37 € en 2024** à **192,42 € en 2025**, soit une baisse de **16,95 € (-8,1 %)**.

En 2026, la baisse se poursuit avec un coût moyen de **181,17 €**, soit **-11,25 € (-5,8 %)** par rapport à 2025.

Sur l'ensemble de la période 2024-2026, le coût moyen recule de 28,20 €, soit -13,5 %.

Les hypermarchés affichent **une baisse régulière** du coût de la rentrée, avec une diminution de près de 30 € en deux ans.

Supermarchés : une baisse spectaculaire en 2026

Les supermarchés présentent une évolution différente.

En 2024, le coût moyen atteint **216,82 €**, puis baisse légèrement à **210,35 € en 2025**, soit **-6,47 € (-3,0 %)**.

En 2026, la diminution devient particulièrement importante : le coût moyen s'établit à **150,22 €**, soit une baisse de **60,13 € (-28,6 %)** en un an.

Sur deux ans, le coût moyen passe de **216,82 € à 150,22 €**, soit une baisse de **66,60 € (-30,7 %)**.

C'est la baisse la plus spectaculaire des trois circuits de distribution. Les supermarchés passent ainsi d'un niveau de prix supérieur à celui des hypermarchés en 2024 à un niveau nettement inférieur en 2026.

Magasins spécialisés : une quasi-stabilité sur trois ans

Les magasins spécialisés restent, de loin, le circuit présentant le coût moyen le plus élevé.

Le coût passe de **255,15 € en 2024 à 243,03 € en 2025**, soit une baisse de **12,12 € (-4,8 %)**.

En 2026, le coût moyen remonte très légèrement à **254,57 €**, soit **+11,54 € (+4,7 %)** par rapport à 2025.

Malgré cette remontée en 2026, le niveau reste quasiment identique à celui de 2024 : **-0,58 €**, soit seulement **-0,2 %** sur deux ans.

Contrairement aux hypermarchés et surtout aux supermarchés, les magasins spécialisés **ne participent pas à la baisse du coût moyen observée en 2026**. Après une diminution en 2025, leurs prix reviennent quasiment à leur niveau de 2024.

À retenir :

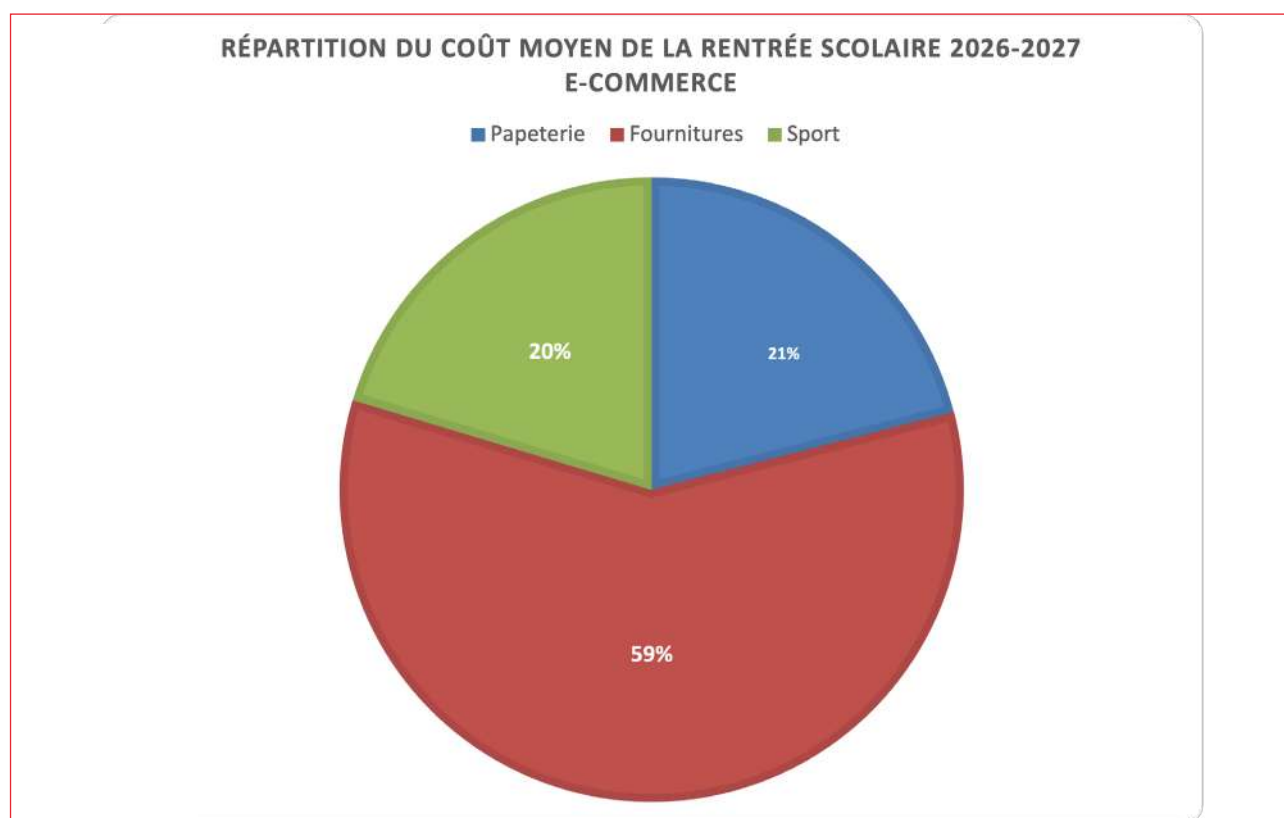
La baisse du coût de la rentrée varie fortement selon les circuits de distribution. Les supermarchés enregistrent la diminution la plus spectaculaire, avec un coût moyen en baisse de 28,6 % entre 2025 et 2026, passant de 210,35 € à 150,22 €. Les hypermarchés poursuivent également leur baisse (-5,8 %). À l'inverse, les magasins spécialisés voient leur coût moyen augmenter de 4,7 % en 2026, après une baisse en 2025, et retrouvent quasiment leur niveau de 2024. Sur deux ans, le coût moyen recule ainsi de 30,7 % dans les supermarchés et de 13,5 % dans les hypermarchés, tandis qu'il reste quasiment stable dans les magasins spécialisés (-0,2 %).

Résultats de l'enquête 2026 e-commerce

L'analyse des relevés effectués en ligne fait apparaître un **coût moyen de 189,51 €** pour les trois catégories de produits étudiées. Les **fournitures non papetières constituent de loin le premier poste de dépenses**, avec un coût moyen de **111,13 €**, soit **58,6 % du coût total**. Elles représentent ainsi plus de la moitié du budget consacré aux achats de rentrée en ligne.

La **papeterie** arrive en deuxième position avec un coût moyen de **39,79 €**, soit **21,0 % du coût total**, tandis que les **articles de sport** représentent **38,59 €**, soit **20,4 %**.

La structure du panier en ligne est donc assez proche de celle observée dans les circuits physiques : **les fournitures non papetières constituent le principal poste de dépenses**. Toutefois, le poids de cette catégorie est encore plus marqué en e-commerce, où elle représente **58,6 % du coût total**.



QUALITÉ DE L'ACCUEIL EN MAGASIN

Accueil et conditions d'achat en magasin

L'enquête fait apparaître **une qualité d'accueil globalement satisfaisante, mais encore inégale**, avec une note moyenne de **3,45/5**.

L'**affichage des prix** constitue le principal point positif : les prix sont généralement correctement affichés et jugés lisibles. Quelques améliorations restent toutefois attendues sur leur visibilité et leur présentation.

En revanche, la **disponibilité du personnel** apparaît plus variable et constitue un point de vigilance, notamment lorsque les consommateurs rencontrent des difficultés pour trouver les produits.

Le principal axe d'amélioration concerne le **repérage et l'organisation des rayons**. La signalétique est souvent insuffisante ou peu efficace, et certains produits sont dispersés dans différents espaces. Les enquêteurs demandent notamment une **meilleure catégorisation des fournitures, une signalétique plus claire et un regroupement des articles** afin de faciliter les recherches.

Enfin, la **vente de produits en lots plutôt qu'à l'unité** est régulièrement signalée comme une difficulté, car elle peut compliquer la comparaison des prix et conduire les familles à acheter davantage que nécessaire.

En résumé, si les magasins assurent globalement une bonne information sur les prix, des efforts restent nécessaires pour rendre les achats de rentrée plus simples, plus rapides et plus lisibles pour les familles.



ANALYSE GLOBALE DES RÉSULTATS

Une rentrée scolaire moins coûteuse, mais des écarts importants selon les achats

L'enquête 2026-2027 sur le coût de la rentrée scolaire fait apparaître une **baisse significative du budget nécessaire à un élève entrant en sixième**. Le panier moyen s'établit à **180,80 €**, contre **211,10 € en 2025**, soit une diminution de **30,30 € (-14,35 %)** en un an. Après avoir atteint un **pic de 226,33 € en 2023**, le coût de la rentrée poursuit ainsi sa baisse pour la deuxième année consécutive.

Cette évolution s'explique principalement par le recul du prix des **fournitures non papetières** et des **articles de sport**.

Les fournitures non papetières restent le premier poste de dépenses avec **92,23 €**, soit **51,01 %** du panier, en baisse de **14,62 %** par rapport à 2025.

Les **articles de sport** représentent **45,87 €**, soit **25,37 % du panier**, et enregistrent la baisse la plus importante **(-24,19 %)**.

À l'inverse, les **fournitures papetières** restent quasiment stables, à **42,70 €**, contre **42,56 € en 2025 (+0,33 %)**.

L'enquête met également en évidence des **écarts importants selon le lieu d'achat**. Le panier moyen s'élève à **150,22 € dans les supermarchés**, contre **181,17 € dans les hypermarchés** et **254,57 € dans les magasins spécialisés**.

L'écart atteint ainsi **104,35 € entre le circuit le moins cher et le plus cher**, confirmant que le choix du lieu d'achat peut avoir une incidence significative sur le budget des familles.

Enfin, si **l'affichage des prix est globalement satisfaisant**, les conditions d'achat restent perfectibles, notamment en matière de **signalétique, de repérage des produits et de disponibilité du personnel**, avec une note moyenne de **3,45/5**.

La baisse du coût de la rentrée constitue une évolution positive pour les familles, mais elle masque des écarts importants selon les produits et les circuits de distribution. Comparer les prix et les offres reste donc essentiel pour maîtriser au mieux le budget de rentrée.

ÉVOLUTION DU COÛT DE LA RENTRÉE SCOLAIRE EN 2026

CONTEXTE

La baisse du coût moyen de la rentrée scolaire observée en 2026 s'inscrit dans un contexte de modération des coûts de production et de renforcement de la concurrence entre les enseignes. Plusieurs facteurs permettent d'éclairer cette évolution.

Une moindre pression sur les coûts de production

Les prix des matières premières utilisées pour la fabrication des fournitures scolaires, ainsi que les coûts de l'énergie, ont connu une progression plus modérée au cours de la période récente. Cette évolution contribue à limiter les tensions sur les prix des articles de papeterie et, plus largement, sur le coût des fournitures scolaires.

Des politiques commerciales plus offensives

Les grandes enseignes ont également renforcé leur capacité de négociation à travers leurs centrales d'achat et leur politique tarifaire. Cette stratégie est particulièrement visible sur les articles de sport, où la concurrence avec les magasins spécialisés incite les distributeurs à proposer des prix plus compétitifs.

La concurrence entre les différents circuits de distribution s'accompagne par ailleurs d'un développement des offres promotionnelles et des opérations commerciales. Certaines promotions ont débuté dès le mois de juillet, notamment sur les articles de sport pendant les soldes, tandis que d'autres fournitures scolaires ont bénéficié d'offres à partir du 7 août.

Un calendrier d'achat différencié selon les circuits

Les observations réalisées montrent également des différences dans le calendrier de mise en rayon des fournitures. Les hypermarchés et supermarchés ont généralement commencé à proposer les articles scolaires dès la fin juin ou le début juillet. À l'inverse, les magasins de proximité, notamment les supérettes, ont été approvisionnés plus tardivement, parfois seulement à partir de la fin juillet.

Ce calendrier différencié offre aux familles plusieurs possibilités pour anticiper leurs achats et profiter des périodes de promotion. Certaines ont également pu effectuer une partie de leurs achats en amont, notamment à l'occasion de déplacements ou de vacances.



CONSEILS POUR L'ACHAT DES FOURNITURES



5 CONSEILS POUR ACHETER LES OUTILS NUMERIQUES

1



DÉFINIR SES BESOINS

Choisissez un appareil adapté à l'âge et aux usages réels de l'élève

2



COMPARER LES PRIX

Vérifiez plusieurs sites et méfiez-vous des offres trop belles pour être vraies

3



PENSER RECONDITIONNÉ

Une option économique et écologique pour du matériel testé et garanti

4



PROFITER DES AIDES

CAF, régions, associations : renseignez-vous sur les dispositifs locaux.

5



CONNAÎTRE SES DROITS

Garantie 2 ans, droit de rétractation 14 jours, service après-vente fiable.

EN SAVOIR PLUS

[Ordinateurs, tablettes : comment s'équiper au juste prix ?](#)

QUEL CARTABLE CHOISIR POUR LA RENTREE ?



NOS RECOMMANDATIONS

Une forme adaptée et un poids maîtrisé

Des bretelles confortables et bien réglées

Une bonne solidité pour durer toute l'année

Des rangements pratiques

La sécurité avant tout

Bonus : pensez à la reprise de cartables !



[PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE](#)



ACHAT EN QUANTITÉ

un bon plan pour économiser

Recourir à l'achat par lots

Acheter en lot réduit le coût unitaire et permet de conserver les surplus pour l'année suivante :

- Calculez le prix à l'unité pour vérifier l'économie
- Évitez les excès pour limiter le gaspillage
- Stockez dans un endroit sec et propre
- Choisissez des produits durables et de qualité

Privilégier les achats groupés

Souvent organisés par des associations de parents d'élèves avec les écoles, ils permettent de belles économies :

- Reconstituez vos stocks et réduisez vos dépenses grâce aux achats groupés





ACHATS EN LIGNE

Réussir ses achats de fournitures scolaires
en toute sécurité



01.

Choisissez un site fiable

Privilégiez les sites connus, vérifiez les mentions légales, la présence du cadenas (https) et consultez les avis clients.

02.

Méfiez-vous des prix trop bas

Des tarifs trop attractifs peuvent cacher des contrefaçons ou des arnaques. Comparez avant d'acheter.



03.

Lisez les conditions de vente

Frais et délais de livraison, politique de retour, droit de rétractation : informez-vous avant de valider.

04.

Payez en sécurité

Activez la double authentification et ne partagez jamais vos codes bancaires.



05.

Conservez vos preuves

Gardez facture, confirmations et échanges avec le vendeur pour vous protéger.

06.

Signalez les abus

Utilisez SignalConso (signal.conso.gouv.fr) pour signaler les sites ou pratiques douteuses.



ATTENTION À LA COMPOSITION DES FOURNITURES SCOLAIRES

Le prix n'est pas le seul critère à prendre en compte lors de vos achats. Stylos, colles, gommes, feutres, surligneurs... Ces objets utilisés quotidiennement peuvent contenir des substances chimiques préoccupantes : solvants, parfums de synthèse, formaldéhyde, isothiazolinones... souvent invisibles, car l'étiquetage reste limité.

Contrairement aux jouets, la majorité des fournitures scolaires ne sont pas soumises à des normes strictes de sécurité chimique. Les enfants y sont pourtant exposés tout au long de l'année : ils les manipulent, les inhalent ou les portent à la bouche. Cette exposition peut provoquer irritations, allergies, voire effets plus sérieux à long terme.



Fournitures scolaires : vigilance sur la composition

Certaines fournitures contiennent des substances chimiques préoccupantes (solvants, parfums de synthèse, formaldéhyde...).

Pour limiter les risques :

- ✓ Vérifiez les étiquettes et évitez les pictogrammes de danger
- ✓ Écartez les produits parfumés ou pailletés
- ✓ Privilégiez colles en stick, correcteurs en ruban, stylos à base d'eau
- ✓ Choisissez des produits labellisés (NF Environnement, Écolabel européen, FSC, PEFC)
- ✓ Apprenez aux enfants à ne pas mâchouiller et à se laver les mains après usage





DÉMARCHE D'ACHAT ÉCORESPONSABLE

5 CONSEILS

ACHETEZ SES FOURNITURES SCOLAIRES DE MANIÈRE RESPONSABLE

Faites l'**inventaire** avant d'acheter

Triez vos fournitures de l'an dernier :
stylos, cahiers, trousse...

1



2

Achetez selon les **besoins réels**

Priorisez l'essentiel pour la rentrée
et complétez au fur et à mesure...

Privilégiez la **qualité** à la **quantité**

Investissez dans du matériel durable
: stylos rechargeables, trousse

3



4

Évitez le plastique à **usage unique**

Choisissez des règles en métal,
trousse en tissu....

Optez pour des articles **réparables**

Préférez les objets démontables ou
rechargeables : compas

5



Pour une rentrée plus responsable, agissons ensemble !

[Pour plus d'informations](#)

Nos conseils pour une rentrée 0 déchet !

01

Faites l'inventaire

Avant d'acheter, regardez ce que vous avez déjà : cahiers à moitié utilisés, trousse, règles, stylos encore en état... Réutiliser, c'est déjà agir !

02

Achetez moins, mais mieux

Privilégiez le durable : stylos rechargeables, crayons en bois certifiés, cahiers recyclés, colles écologiques... Les alternatives existent.

03

Dites adieu aux emballages jetables

Gourde en inox, lunchbox compartimentée, emballages réutilisables (comme le tissu enduit à la cire d'abeille)

04

Optez pour la seconde main

Cartables, vêtements, fournitures... Ressourceries, bourses d'échange et plateformes de dons ...

05

Donnez une seconde vie aux objets

Boîtes à œufs, cartons, rouleaux de papier, chutes de tissus... Parfaits pour des bricolages créatifs et ludiques avec les enfants.

RAPPEL :

Zéro déchet ne veut pas dire zéro imperfection.

C'est un chemin, pas à pas, pour limiter l'impact de la rentrée.

Chaque petit geste compte !



FRAIS ANNEXES



Cantine scolaire : ce qu'il faut savoir

La cantine scolaire fait partie du quotidien de nombreux élèves et, bien que facultative, reste un service public encadré qui évolue pour répondre aux attentes des familles et des collectivités.

1

Service public local

Facultatif mais réglementé, la cantine doit être accessible à tous les élèves sans discrimination.

2

Tarifs adaptés

Fixés par les collectivités, ils peuvent varier selon les ressources avec des aides possibles pour les familles.

4

Un temps éducatif

Apprendre à mieux manger, réduire le gaspillage et découvrir de nouvelles saveurs.

3

Qualité garantie

Menus équilibrés, 50 % de produits durables (dont 20 % bio) et un menu végétarien par semaine.

[Lire l'article](#)

ASSURANCES SCOLAIRES

L'assurance scolaire, une question récurrente à chaque rentrée ...

- Que garantit-elle ?
- Est-elle obligatoire ?
- Comment la choisir ?

Garanties

Gage important de protection de votre enfant, l'assurance scolaire le couvre contre :

- Les dommages qu'il pourrait subir.
- Les dommages qu'il pourrait causer à des tiers à l'école, au collège ou au lycée.

L'élève peut, au choix, être assuré uniquement pendant les activités scolaires et le trajet entre son établissement et son domicile, ou 24h sur 24, en tous lieux et sur toute l'année. Il est également possible de souscrire à des garanties complémentaires : vols, rackets, service d'assistance au profit d'un enfant malade pour lui permettre de poursuivre sa scolarité à domicile.

Obligations

En principe, la souscription à une telle assurance est facultative pour les activités scolaires obligatoires, bien qu'elle soit tout de même plus prudente. Elle peut devenir obligatoire dans deux situations :

- Pour les activités scolaires facultatives, comme les sorties scolaires ou la cantine, elle est obligatoire dans les établissements publics.
- En revanche, les organisateurs des activités périscolaires (garderie, activités sportives...) peuvent exiger que les enfants soient assurés.

Recommandation

- Vérifier que l'enfant ne soit pas déjà couvert par un contrat d'assurance. Si tel n'est pas le cas, il y a la possibilité de souscrire une assurance auprès de l'assureur habituel ou d'adhérer à un contrat proposé par une association de parents d'élèves.

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

En plus des dépenses liées aux fournitures et vêtements scolaires, il ne faut pas oublier les frais d'inscription à diverses activités extrascolaires, qui représentent un coût supplémentaire pour les familles.

Que ce soit pour le football, les arts martiaux, le tennis, la natation, l'équitation, la musique, les arts ou le dessin, ces activités peuvent significativement augmenter le budget de la rentrée scolaire.

Les coûts incluent souvent l'adhésion à des clubs et les leçons hebdomadaires. Ces dépenses additionnelles, bien que bénéfiques pour le développement et l'épanouissement des enfants, peuvent constituer une charge financière importante.

Recommandation

- Il est donc essentiel de prendre en compte ces frais lors de la planification budgétaire de la rentrée, afin d'éviter les surprises financières.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

En outre, il ne faut pas sous-estimer les coûts liés à l'achat des équipements nécessaires pour ces activités extrascolaires.

Qu'il s'agisse de tenues de sport, d'instruments de musique, de matériel d'art ou d'équipement spécialisé pour des activités comme l'équitation ou la natation, ces achats peuvent rapidement se cumuler.

Ces équipements sont souvent indispensables pour la pratique optimale de l'activité choisie et représentent une part non négligeable du budget familial.

Il est donc crucial d'inclure ces dépenses dans la planification financière de la rentrée scolaire.

Le regard de la Haute-commissaire à l'Enfance sur les fournitures scolaires

À l'occasion de la rentrée scolaire 2026, **Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance**, appelle à porter un nouveau regard sur les fournitures scolaires et sur leur rôle dans les apprentissages. Dans un entretien accordé en juin 2026 au magazine professionnel Le Papetier de France, elle invite notamment les acteurs de la filière à aller au-delà d'une approche uniquement commerciale pour développer davantage de **messages pédagogiques à destination des familles**.

Pour Sarah El Haïry, « **Les fournitures scolaires sont des outils éducatifs essentiels qui doivent être utilisées de façon complémentaire avec le numérique, tout en restant accessibles à tous les élèves et accompagnées d'une meilleure information des familles** ». Cahier, stylo, matériel de dessin ou encore outils de manipulation participent à l'environnement dans lequel l'enfant apprend. Elle souligne en particulier l'importance de **l'écriture manuscrite**, qui contribue, selon les connaissances scientifiques qu'elle mobilise, au développement des apprentissages, à l'organisation de la pensée et à la concentration.

« Le cahier et le stylo sont irremplaçables. »

Pour autant, l'objectif n'est pas d'opposer papier et numérique. La Haute-commissaire défend au contraire une **complémentarité entre les deux** : les outils numériques peuvent enrichir les apprentissages, à condition qu'ils ne se substituent pas aux interactions humaines, notamment avec les enseignants. Chaque outil doit ainsi être utilisé **au bon moment et pour le bon usage**, en fonction des besoins et de l'âge de l'enfant.

Cette approche conduit également à repenser le rôle des professionnels de la papeterie et de la distribution. La rentrée scolaire constitue, selon elle, un moment privilégié pour **informer et accompagner les parents**, en leur donnant des clés pour comprendre l'utilité des différents matériels et choisir des fournitures adaptées aux besoins de leur enfant. Les marques, distributeurs et commerces spécialisés peuvent ainsi devenir de véritables relais d'information auprès des familles.

Enfin, Sarah El Haïry rappelle que le **coût des fournitures peut contribuer aux inégalités scolaires**. Si elle ne défend pas une gratuité totale, elle plaide pour une approche sociale permettant de rendre la qualité accessible à tous les enfants, notamment grâce aux dispositifs mis en place par les collectivités et les différents acteurs.

Source : entretien de Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance, publié dans Le Papetier de France, juin 2026



DISPOSITIFS ET AIDES POSSIBLES

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE (ARS)

L'ARS est une prestation sociale versée annuellement peu avant la rentrée scolaire par les caisses d'allocations familiales et les caisses de mutualité sociale agricole aux familles ayant à charge au moins un enfant âgé de 6 à 18 ans et scolarisé.

Le montant de l'ARS est déterminé par l'âge des enfants et versé sous conditions de ressources.

MONTANTS DE L'ALLOCATION 2026

Âge de l'enfant	Montant de l'ARS
De 6 à 10 ans	426,87 €
De 11 à 14 ans	450,41 €
De 15 à 18 ans	466,02 €

PLAFONDS D'ATTRIBUTION 2026

Nombre d'enfant(s) à charge	Plafond de revenu à ne pas dépasser*
1 enfant	28 956 €
2 enfants	35 638 €
3 enfants	42 320 €
4 enfants	49 002 €

* revenu imposable de l'année 2024 (N-2)

PASS'SPORT : LES MODALITÉS 2026-2027 EN ATTENTE DE PUBLICATION

Le Pass'Sport devrait évoluer pour la rentrée sportive 2026-2027. D'après les informations communiquées à Familles de France par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, le dispositif pour-rait notamment prévoir une aide de 50 € et la réintégration des jeunes de 6 à 13 ans.

Le dispositif étant annoncé à budget constant, les critères d'attribution devraient également évoluer, avec un recentrage sur les familles disposant des quotients familiaux les plus faibles. Le nombre de bénéficiaires pourrait ainsi être sensiblement inférieur à celui des années précédentes.

Ces éléments restent toutefois à confirmer par la publication officielle du décret et des modalités du dispositif.

Le 4 août 2026, Familles de France avait interpellé le ministère sur l'absence de publication des modalités, alors que les inscriptions dans les clubs avaient déjà commencé. À la suite de cette démarche, le ministère a indiqué que le décret devait être publié prochainement.

Familles de France informera les familles dès la publication officielle des modalités du Pass'Sport 2026-2027.

PASS CULTURE

Le Pass Culture vise à élargir l'accès des jeunes à la culture grâce à une double offre : collective, proposée par les établissements scolaires, et individuelle via une application dédiée.

L'offre collective attribue 25 € aux élèves de 4e et 3e, 30 € aux élèves de seconde et CAP, et 20 € aux élèves de première et terminale.

L'offre individuelle permettait aux jeunes de recevoir 20 € à 15 ans, puis 30 € à 16 et 17 ans, cumulables jusqu'à 18 ans. Ce crédit pouvait être utilisé pour des spectacles, musées, livres, instruments, abonnements numériques, etc.

Toutefois, depuis 2022, le dispositif a été révisé : l'aide individuelle est supprimée pour les moins de 17 ans, et réduite de 300 € à 150 € pour les jeunes de 18 ans, limitant ainsi son impact initial.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Bus, tramway, métro, car scolaire... Les transports scolaires permettent aux élèves de faire le trajet entre leur domicile et leur établissement.

En principe, les transports scolaires sont pris en charge par les régions, ou, à défaut, par le réseau de transport de l'agglomération ou métropole du lieu de résidence de l'enfant.

Si le coût du transport est en principe à la charge des parents, certaines collectivités territoriales proposent des aides au profit de certains élèves, notamment pour les boursiers.

Pour connaître les conditions d'éligibilité et les démarches à suivre pour en bénéficier : se renseigner auprès de la mairie ou consulter le site Internet des réseaux de transport de votre agglomération.

PRIMES À L'INTERNAT DES ÉTUDIANTS BOURSIERS

La prime à l'internat est destinée aux élèves boursiers inscrits en internat dans un collège ou un lycée, y compris ceux fréquentant les internats de la réussite ou les établissements régionaux d'enseignement adapté (Éréa).

Pour l'année scolaire 2025-2026, son montant varie selon l'échelon de bourse : de 327 € à 465 € pour les collégiens (échelons 1 à 3), et de 327 € à 672 € pour les lycéens (échelons 1 à 6).

Cette aide est automatiquement versée en trois fois, sous forme de déduction sur les frais de pension, sans aucune démarche à effectuer par les familles. Elle vise à favoriser l'accès à l'internat pour les élèves issus de milieux modestes, en réduisant les inégalités sociales.

FONDS SOCIAL POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Le fonds social collégien et lycéen reste une aide exceptionnelle destinée à soutenir les familles en difficulté face aux dépenses liées à la scolarité et à la vie scolaire de leur enfant.

Accessible sous condition de ressources, ce dispositif concerne les élèves inscrits dans un collège ou un lycée public, ainsi que certains établissements privés sous contrat.

L'aide peut être versée sous forme d'une somme d'argent ou attribuée en nature, afin de couvrir des frais essentiels tels que les transports, les sorties scolaires, les soins médicaux (dentiste, lunettes, appareils auditifs), les vêtements, le matériel scolaire, ou encore les frais d'internat et de demi-pension.

Pour en bénéficier, la famille doit adresser sa demande directement au chef d'établissement, qui réunit une commission interne chargée d'évaluer la situation et de statuer sur l'octroi de l'aide. Ce dispositif vise à garantir l'égalité d'accès à une scolarité digne, même en cas de difficultés ponctuelles.

BOURSE DES COLLÈGES

La bourse des collèges est une aide financière accordée aux familles aux revenus modestes pour les aider à faire face aux dépenses scolaires.

Cette bourse est attribuée sous condition de ressources et vise à soutenir les familles dont les enfants sont scolarisés dans un collège public ou privé sous contrat. Les montants de la bourse varient en fonction des revenus et de la composition de la famille.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, les montants des bourses et les nouveautés pour l'année 2025, consulter le site du ministère de l'Éducation nationale ou via le portail de services de l'Éducation nationale.

PRÊT ÉTUDIANT

Le prêt étudiant garanti par l'État permet aux jeunes de 18 à 28 ans (ou mineurs émancipés), français ou ressortissants de l'UE/EEE, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France, de financer leurs études sans caution personnelle ni justificatif de revenus.

Ce prêt peut atteindre jusqu'à 20 000 €, sur une durée de 2 à 10 ans, avec possibilité de remboursement différé (franchise partielle ou totale). Le taux d'intérêt est librement fixé par la banque, et l'État en garantit 70 %.

L'assurance n'est pas obligatoire. Pour en bénéficier, il faut obtenir une attestation de pré-éligibilité et déposer une demande auprès d'une banque partenaire, même sans y être client.

Familles de France salue ce dispositif comme une aide précieuse pour les étudiants sans soutien familial, tout en soulignant que l'octroi du prêt reste à la discrétion de la banque.

ANNEXE



LISTE DES 47 ARTICLES DE L'ENQUÊTE

LES FOURNITURES PAPETIÈRES

- Cahier de brouillon de 96 pages (17x22cm) 80 g ou inférieur
- 1 agenda scolaire à une page par jour
- 1 cahier de 96 pages - Format A4 (21x29,7 cm) 90 g sans spirale
- 1 cahier de 96 pages (17x22 cm) - 90 g sans spirale
- 1 cahier de 96 pages (24x 32 cm) 90 g sans spirale
- 1 cahier de musique (17x22 cm) 48 pages
- Feuillet mobiles perforés : 400 pages - Format A4 (21x29, 7 cm) - 70 g minimum
- Copies doubles perforées : 400 pages - Format A4 (21x29, 7 cm) - 70 g minimum
- Pochette de 12 feuilles de dessin - 180 g
- Pochette de 12 feuilles de papier calque - 70 g
- 1 ramette de papier blanc 500 feuilles A4 - 80g

ARTICLES DE SPORT

- Jogging complet : pantalon + veste (pour un enfant de 12 ans ou 138 cm)
- Chaussures de sport - 1 paire (du 36 au 40)
- Chaussettes - du 36 au 40

LES FOURNITURES NON PAPETIÈRES

- Classeur rigide - (21 x 29,7 cm)
- Classeur souple - (21 x 29,7 cm)
- 1 lot de 5, 6 ou 7 intercalaires - (21x29, 7 cm)
- 1 lot Pochettes plastiques perforées (21 x 29,7 cm)
- Protège-cahier transparent - (21 x 29,7 cm)
- Protège-cahier transparent - (17 x 22 cm)
- Protège-cahier transparent - (24x32 cm)
- Protège document - 40 vues - format A4
- Rouleau de plastique pour couvrir les livres
- Roller de correction-bande sèche
- Étiquettes autocollantes blanches
- Stylo plume
- Boîte de 6 petites cartouches bleues ou noires
- Crayons à papier - hb ou 2b - lot de 2
- Pochette de 12 crayons de couleurs
- Pochette 12 feutres- lavable- sans solvant
- Stylos à bille (x4) (assortiment de couleurs)
- Stylo effaceur - réécrivain
- Gomme blanche
- Bâton de colle
- Rouleau de ruban adhésif avec dévidoir
- Règle plate en plastique - 30 cm- incassable
- Rapporteur en plastique - 12 cm- incassable
- Équerre en plastique - 21 cm - 60°- incassable
- Taille crayon avec réservoir
- Compas à mine sans accessoires - avec une bague de protection
- Boîte de gouache - 5 tubes
- Pinceaux de tailles différentes - lot de 3
- Ciseaux -minimum 13 cm
- Trousse
- Calculatrice pour collégiens (6ème à 3ème)
- Clé USB - 16 ou 32 Giga
- Sac à dos ou « cartable » pouvant durer 2 ans

Fédération Nationale Familles de France

28, Place Saint Georges

75009 Paris

contact@familles-de-france.org

www.familles-de-france.org

